197491

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Statuts en date du 24 septembre 2020

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MODERNA INVEST

Siège social : 44 avenue Hector Berlioz, Riviera Prestige, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN.

Objet :

La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'achat, la vente, l'échange, la location, l'exploitation sous quelque forme que ce soit de tous immeubles bâtis ou non bâtis, immeubles à construire, parts ou actions de sociétés immobilières ou sociétés dont l'actif comprend un immeuble ou un fonds de commerce, programmes immobiliers, droits immobiliers, fonds de commerce et de tous droits et/ou obligations y afférent, en qualité de marchand de biens.

La souscription de tous emprunts avec constitution d'hypothèque.

La restauration, la rénovation, la décoration, l'aménagement et l'entretien de tous immeubles.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 €uros.

Président : Monsieur Jeremy PROVENZANI, né le 22 novembre 1991 à MONACO (98) demeurant 44 avenue Hector Berlioz, Riviera Prestige, 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN.

Commissaires aux comptes (titulaire et suppléant) : Néant.

Transmission des actions : La cession des actions est libre entre les associés. Les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Immatriculation : Au RCS de NICE.

Pour avis.

197492

CASAGRANDE & ASSOCIÉS
WALTER FRANCE

14 bd Paul Doumer,
06110 LE CANNET

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 28/09/2020, il a été constitué une SAS dénommée : 111 MOTORSPORT. Capital : 2 000 €. Siège : 202 C route Félix Garel, 06670 COLOMARS. Objet : Le commerce de détail de véhicules automobiles légers, à moteurs ou électriques, neufs et d'occasions; le commerce de détail d'équipements automobiles neufs et d'occasions. Président : Thibaud DELEMASURE demeurant à 202 C route Félix Garel, 06670 COLOMARS. Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE. **Pour avis. Le président.**

197401

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

M. Guy HERON
COMMISSAIRE ENQUETEUR

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER - SERVICE MARITIME

COMMUNE DE VALLAURIS

1er AVIS - ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATIONS

Par arrêté préfectoral en date du 21 septembre 2020 abrogeant l'arrêté du 7 février 2020, l'ouverture d'une enquête publique pour la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations a été ordonnée. Le projet de révision du PPR peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.562-7 et R.562-8 du code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPR modifié.

Pa r suite, le projet de révision du PPR est approuvé par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes.

Conformément à l'arrêté n° F -093-17-P-0153 portant décision après examen au cas par cas sur l'éligibilité à l'évaluation environnementale, la révision du plan de prévention des risques d'inondations de la commune de VALLAURIS n'est pas soumis à l'évaluation environnementale.

Les informations environnementales se rapportant au projet de révision du PPR sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPR.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre État membre de l'union européenne.

L'enquête publique se déroulera du **19 octobre au 20 novembre 2020** inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de VALLAURIS, place Jacques Cavasse, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. Le tribunal administratif de NICE a désigné en date du 26 novembre 2019, M. Guy HERON (officier de gendarmerie, en retraite), comme commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune	Date	Heure	Lieu
VALLAURIS	23/10/2020	8h30 -12h 13h30 - 17h	Mairie - Place Jacques Cavasse, 06220 VALLAURIS
VALLAURIS	28/10/2020	8h30 -12h 13h30 - 17h	Mairie - Place Jacques Cavasse, 06220 VALLAURIS
VALLAURIS	09/11/2020	8h30 -12h 13h30 - 17h	Mairie - Place Jacques Cavasse, 06220 VALLAURIS
VALLAURIS	20/11/2020	8h30 -12h 13h30 - 17h	Mairie - Place Jacques Cavasse, 06220 VALLAURIS

La personne responsable du projet est :

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer. Service de l'État dans les Alpes-Maritimes.

Direction départementale des territoires et de la mer.

CADAM - Service déplacements risques sécurité / Pôle risques naturels et technologiques, 147 boulevard du Mercantour, 06286 NICE Cedex 3.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public, en mairie de VALLAURIS, place Jacques Cavasse, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre 2020 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête publique dématérialisé sécurisé seront également disponibles de manière complémentaire depuis le lien suivant :

https://www.registredemat.fr/ppri-vallauris

ou accessible à partir du lien disponible sur le site de la préfecture où le dossier d'enquête publique est par ailleurs consultable :

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-des-plansde-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique

Les observations et remarques peuvent également êtres adressées par écrit au commissaire enquêteur sous enveloppe fermée, avec la mention «Ne pas ouvrir», à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur de l'enquête publique relative au projet de révision du PPR d'inondations de la commune de VALLAURIS.

Mairie - place Jacques Cavasse,
06220 VALLAURIS

ou par e-mail à l'adresse suivante : ppri-vallauris@registredemat.fr

L'accès aux documents détaillés ci-dessus sera enfin possible, sur un poste informatique mis à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 19 octobre au vendredi 20 novembre 2020 inclus, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, en mairie de VALLAURIS, place Jacques Cavasse.

A l'issue de l'enquête publique, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera :

- Adressée par le préfet à la mairie de VALLAURIS pour y être, sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
- Tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes accessible à l'adresse :

http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Les-projets-desplans-de-prevention-des-risques-naturels-previsibles/Dossiers-d-enquete-publique

197443

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/09/2020, il a été constitué une SAS dénommée : CAFFE SANTI - Capital : 1 000 €. Siège : 16 boulevard François Grosso, 06000 NICE. Objet : Toutes activités de restauration, ventes à emporter, traiteur, salon de thé, chicha. Président : Monsieur Hubert WACKOWIEZ 66 chemin de la Plaine, 06790 ASPREMONT. Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société. Conditions d'admission aux assemblées et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation : RCS NICE.

197493

IBANEZ VII

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000,00 €
Villa Mouette,
33 avenue Winston Churchill,
06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
838 349 421 RCS NICE

AVIS

Aux termes de l'AGE en date du 07/07/2020, il a été décidé de nommer en qualité de gérant DE PAOLIS Nicolo, 2 avenue des Citronniers, 98000 MONACO en remplacement de PIRAS CARDONA Patrick & GILIBERTI BIRINDELLI Francesco, démissionnaires, et de transférer le siège social au Hermetys, 34 rue de Gioffredo, 06000 NICE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

197403

BLANC ROUGE BATIMENT (B.R.B.)

SASU au capital social de 2 000 €
en liquidation
967 chemin des Bas Brusquets, Villa Almadis, 06220 VALLAURIS
RCS ANTIBES 809 691 249

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'AGE du 30/06/2020, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. KRID BHIRI Khalifa de son mandat de liquidateur, quitus lui est donné pour sa gestion, et constatation de la clôture de liquidation au 31/12/2019. La société sera radiée du RCS d'ANTIBES. **Pour avis et mention.**